# PARCOURS AU TRAVERS DES PATRIMOINES

dans les Plus Beaux Villages de Wallonie



















# TORGNY (Rouvroy)

Une publication de La Maison des Plus Beaux Villages de Wallonie





# Paysage et silhouette villageoise



Le Village de Torgny, situé à l'extrémité méridionale de la Belgique, s'est établi sur le versant sud de la **cuesta** (côte) bajocienne, relief typique de la **Lorraine**. Ce relief particulier est le résultat de l'alternance de roches résistantes et peu résistantes à l'érosion. Bien orienté, Torgny domine la vallée de la Chiers tout en profitant d'un **climat** chaud et sec favorable au développement d'une faune et d'une flore remarquables.

Torgny s'inscrit dans le paysage sous une forme dite «**agglomérée**». Au nord, l'habitat est dense, souvent jointif, tandis qu'au sud, des îlots sont en ordre plus dispersé avec une concentration à proximité de l'église. Le centre ancien se serait développé au départ d'un groupe de bâtisses situé «**Cour Lassus**» dont l'origine pourrait être une maison seigneuriale, ainsi que de l'axe conduisant à l'ancien moulin implanté dans le bas de la vallée de la Chiers

L'habitat traditionnel de Torgny est principalement construit en moellons de **calcaire bajocien** et couvert de **tuiles canal**. Si cette tuile est le type de couverture le plus fréquent, une part des toits est garni d'ardoises. L'atmosphère spécifique qui baigne le village est avant tout issue des valeurs chromatiques présentes : ocre pour les façades, qu'elles soient **enduites** ou non, et ocre à orange pour la plupart des toitures. Ces caractéristiques, propres à une partie de la **Lorraine**, sont évidemment le reflet des **ressources naturelles** locales, mais sont parfois malheureusement interprétées et dénaturées par une tendance à la «provençalisation».



Le passé de Torgny est également riche comme en témoignent les sites archéologiques de l'importante **nécropole mérovingienne** (située à 600 m du village sur le versant sud-ouest) et de la villa romaine, découverte en contre-bas de celle-ci. Ces deux sites sont aujourd'hui remblayés.



Le vocable «**Torgny**» proviendrait d'un **anthroponyme** gallo-romain «Taurinius», qui désignerait plus largement la «propriété de Taurinius». La présence des vestiges de la Villa atteste l'origine gallo-romaine du site de Torgny.

# Paysage Intérieur : caractères contrastés

# Au travers d'une multitude typologique

En s'engageant dans le village selon la direction Nord-Sud, après avoir aperçu la silhouette du village implanté à mi-hauteur du versant, nous pouvons appréhender (par la **rue de Lamorteau**) sur une ligne quasiment horizontale, une succession d'espaces aux **visages multiples** :

Dès le passage de la «porte» nord du village, nous pouvons découvrir un **espace déployé**, où se font face deux fermes au gabarit imposant (dont la ferme rose au nord), qui déroulent chacune leur usoir jusqu'à la voirie, formant placette.

La succession des constructions en long se fait perpendiculairement à l'espace et s'oriente vers le fond de vallée en suivant la déclivité du versant. Une fois passé cette ouverture dans l'espace-rue, nous franchissons un **resserrement** du bâti pour former une rue en direction du lavoir, qui se présente dans la partie supérieure de l'espace central du village.



L'**espace ouvert** en contrebas du lavoir était lui aussi, jadis, occupé par un élément bâti qui offrait un espace de cour face au n°2 de la **rue Grande**, dont le corps de logis dominant les dépendances est actuellement bien présent dans l'espace public, d'autant qu'il se prolonge par un perron en pierre à double volée.



La **rue Escofiette**, s'inscrit dans la continuité du mouvement Nord-Sud. Une fois passé l'ouverture formée par la rue de la **Cour Lassus**, qui file vers le haut de la vallée, l'espace-rue se dilate sur son flanc Est (à droite). Le recul du front bâti est articulé suivant la disposition de la ferme quadricellulaire en «L» (n°5). Le corps de logis termine l'alignement le plus avancé, laissant la place aux dépendances qui amorcent en retrait l'alignement de la suite de la rue.

Les devant-de-porte ainsi dégagés permettent aux bâtisses de gabarit important de s'imposer. Celles-ci possèdent une certaine **connotation urbaine** par leur style plutôt néo-classique et le rythme serré imposé par la répétition de baies identiques (il s'agit d'un ancien pensionnat).

«En bout de course», nous rejoignons la **rue de l'Ermitage** en faisant face à un long ensemble bâti composé des n°16 et 18. Nous nous retrouvons ici face à ces deux fermes, et en particulier, celle du n°16. Déclinée en six travées de deux niveaux, cette ferme quadricellulaire est remarquable par ses dimensions et l'ordonnancement de ses fonctions toujours bien lisibles. Il est toutefois déplorable de constater le décapage intégral des enduits autrefois appliqués en facade.

Après avoir traversé la partie centrale du village et rencontré une variété importante dans la typologie du bâti et dans ses rapports à l'espace public, nous en avons atteint l'extrémité sud





#### Cohérence et diversité



En montant la rue de l'ermitage, nous rejoignons l'espace ultime du village. Nous sommes ici dans un lieu de **nature minérale** aux limites continues, dans un jeu de vis-à-vis de murets et de façades : la **Place Albert Paul**. La place est le **point focal** des plus importants **éléments symboliques** de la communauté villageoise (d'autrefois) : l'ancien presbytère, la maison communale et l'église, dont les escaliers menant au parvis y trouvent leur départ.

Elle constitue vers l'Est l'amorce d'un cheminement ascendant contournant l'église jusqu'à l'extrémité du noyau villageois (jardin du presbytère) mais est aussi en son centre une sorte de «**terrasse**» sur la vallée, donnant à percevoir l'échelle du **paysage** ouvert sur la vallée. La richesse de ce lieu tient également à des prolongements et des **articulations** qui nous plongent dans un contraste d'échelles : un petit escalier en pierre se glisse comme un **chemin de traverse** entre le muret Ouest de la place et la façade de la première bâtisse en contrebas pour en rejoindre l'usoir.

Une ouverture au Nord nous offre à voir une des diversités du village : un **verger fermé** par un muret qui constitue la limite de l'espace-rue. Ce verger représente un espace végétal protégé, inclus dans la trame générale du village.









# Parcours au travers des Patrimoines

# 1. Splendide ferme multicellulaire (rue Pèchières, n°6)

Entièrement **enduite** et caractérisée par sa coloration **rose**, cette ancienne ferme présente un développement de dépendances tout à fait remarquable. À côté du corps de **logis**, formé de trois travées sur deux niveaux et demi, on identifie deux **étables**, une **grange** suivie d'une **écurie** et enfin une deuxième **grange**. Une **cave**, située sous le logis, est accessible par une porte et éclairée grâce à deux petites baies barrées de **peignes de sorcière\***. La porte d'entrée, de style classique, est surmontée d'un linteau **millésimé «1838»**, d'un **chapiteau** ainsi que d'une corniche soutenus par deux pilastres.





La toiture est couverte de **tuiles canal** rouge-orangé. Ces tuiles de terre cuite, qui présentent un profil creux légèrement **conique**, sont posées en alternance inversée sur la bâtière. Elle s'inspire des formes et surtout de l'aspect, une fois posée, des tuiles romaines. Pour éviter tout glissement des tuiles, la **pente** du toit doit être faible, entre 15° et 30° en moyenne. L'emprise du vent sur les tuiles est également limitée par le placement de **pierres** à l'extrémité des versants. Ce bâtiment est classé comme **monument historique** depuis 1970.

# Croyances populaires\*

Dans le monde rural, les témoins de **pratiques magiques** ou superstitieuses de nos aïeux sont encore nombreux. Fruits d'un dur labeur, les récoltes ou le bétail exigent une protection constante. Certaines ouvertures des caves et étables sont barrées par des tiges de fer hérissées de pointes appelées «**peignes de sorcière**». Celles-ci doivent empêcher les influences maléfiques de s'insinuer par les baies pour nuire aux denrées ou aux bétails.



PARCOURS AU TRAVERS **DES PATRIMOINES** 



# 2. Remarquable ferme-bloc (rue Cavé, n°27)

Datée de la première moitié du 19° siècle, cette **ferme-bloc** est érigée en moellons de calcaire. De larges dépendances de trois travées et le logis de deux niveaux et demi sur cave composent l'ensemble bâti. L'espace herbeux dégagé entre la voirie et la ferme compense la légère différence de niveau et permet un accès de plain-pied. Cet espace caractéristique est appelé «usoir». D'usage privé mais généralement de propriété publique, il a pour vocation de servir de zone d'entrepôt (bois de chauffage, fumier, machines agricoles,...).



La toiture **unifaîtière** d'ardoises présente des **croupettes** au sommet des pignons. Elles ont pour fonction de réduire la prise au vent des extrémités du faîtage et faciliter l'occupation du volume des combles. La bâtière propose une **corniche** en pierre profilée sous laquelle quatre baies rectangulaires sont percées.



Surélevée par des marches, la porte d'entrée est garnie d'une **baie d'imposte** ouvragée qui illumine un vestibule. La **menuiserie** de la porte est décorée d'un soleil stylisé représenté par la répétition de la forme géométrique du losange.

#### 3. Ancienne ferme bicellulaire (rue Pèchières, n°10)



Cette bâtisse a conservé son crépi ainsi que sa polychromie. Les **enduits** jouent un rôle essentiel de protection contre les intempéries et masquent les éventuels défauts de la maçonnerie. C'est l'une des spécificités marquantes de **l'habitat rural** traditionnel de la **Lorraine** et, à ce titre, elle constitue un élément patrimonial essentiel à maintenir. Le **chaînage d'angle** ainsi que les encadrements d'ouverture se manifestent par leur teinte singulière. Détail étonnant, un **oculus** ovale est logé au-dessus de l'ancienne porte d'entrée, elle-même surélevée de trois marches.

## 4. Lavoir (rue grande)

Classé comme **monument historique** en 1982, ce lavoir, dit de la «Grande fontaine», domine le haut de la rue grande. De plan carré, il est bâti en pierres calcaires et repose sur **sept piliers** reliés par de hauts murets. L'édifice, contenant deux bacs de grande dimension, s'ouvre en partie vers l'extérieur. La bâtière d'ardoises à **croupe frontale** est soutenue par une **charpente** en bois parfaitement conservée.

Initialement placé à l'arrière du lavoir, un **calvaire** du 18° siècle en calcaire est maintenant adossé au pilier central de la façade avant. Posé sur un socle, il est formé d'un fût monolithe coiffé d'un christ en croix.



# **5. Ancienne ferme** (rue grande, 2)



Prolongée par un **perron** en pierre à double volée, ce bâtiment en moellons de **calcaire réglés** s'ouvre sur l'espace public dégagé sous le Lavoir. Le logis à **double corps**, dont les deux niveaux et demi sont marqués par des **bandeaux**, domine les dépendances. La porte d'entrée est surmontée d'un linteau droit millésimé «1869» tandis que la baie d'imposte présente des motifs géométriques ainsi que deux **têtes couronnées** en fonte. Implantées en «L» à gauche du logis, les dépendances sont constituées de trois cellules agricoles couvertes de tuiles canal.

PARCOURS AU TRAVERS **des Patrimoines** 

# 6. Exceptionnelle ferme en long (rue Jean, n°15)

Intégralement enduite, cette ancienne ferme en calcaire est un très bel exemple de logis peu profond muni de ses dépendances latérales. Son état de conservation exceptionnel et sa singularité témoignent de la diversité du patrimoine bâti local. Le logis de trois travées et d'un seul niveau est signalé par une porte d'entrée précédée d'un petit perron en pierre à double volée et surmontée d'un linteau millésimé «1741»





A l'instar de la majorité de l'habitat du village, des **tuiles canal** ont servi de matériaux de couverture. Autre élément d'intérêt majeur, un four est construit hors œuvre dans la façade d'entrée. Cette configuration particulière est dénommée «cul-de-four». Son appentis, nécessaire à la conservation de la chaleur, est également recouvert de tuiles canal. Sous la fenêtre située à droite de la porte d'entrée, nous distinguons un dégorgeoir évacuant les eaux usées de l'évier intramural de la cuisine. La valeur architecturale et patrimoniale de ce bâtiment a été confirmée par son classement comme monument historique en 1992.

# 7. Ancien presbytère (Place Paul Aubert)

Construit sur le terrain du précédant presbytère, cet édifice en calcaire appareillé date de 1869. Composé d'un double corps établi sur un soubassement saillant, il présente deux niveaux séparés par un bandeau. La façade est délimitée de part et d'autre par des pilastres à bossage tandis que les fenêtres de l'étage sont marquées par un larmier bombé placé au dessus du linteau. Un larmier a pour fonction de protéger certains éléments de l'atteinte directe des intempéries. Nous retrouvons dans la bâtière d'ardoises à croupettes une lucarne aux influences baroques. Signalons également, les deux annexes en appentis d'ardoises qui s'appuient de chaque côté de l'ancien presbytère.





#### Les millésimes

La localité de Torgny est caractérisée par une quantité impressionnante de millésimes datant du 18º et 19º siècle. Comme dans la plupart des villages, les vestiges d'anciennes bâtisses servaient de carrière de pierres aux nouvelles habitations. Il n'est donc pas rare de retrouver des millésimes de «remploi» n'appartenant pas aux maisons qu'ils décorent aujourd'hui. Les millésimes répondent à deux intentions. Il y a d'une part la volonté de souligner la **personnalité** de sa demeure par rapport à celles de ses voisins. D'autre part, on discerne dans les millésimes des références aux **croyances populaires**. Les millésimes sont gravés de symboles qui répondent au souci de protéger la maison : étoile, soleil, disque solaire, rouelle sont autant de signes liés à la fécondité ou porte-bonheur.



# 8. Chapelle Notre Dame du Luxembourg & Ermitage

Dédié à Notre-Dame de Luxembourg, ce bâtiment fut construit au lendemain de l'épidémie de peste de «1636» qui ravagea le village. De cette époque subsiste la partie arrière du bâtiment agrandi en «1729» par l'adjonction d'un ermitage à la chapelle.

L'ensemble fut remanié en «1840» comme l'atteste le millésime de la porte d'entrée principale. La **chapelle** est coiffée d'une toiture d'ardoises à quatre pans couronnée par un clocheton. Deux ouvertures elliptiques, situées de part et d'autre de l'entrée de la chapelle, permettaient jadis aux lépreux d'assister à l'office de l'extérieur. L'arrière de l'édifice, couvert d'une bâtière de tuiles canal, correspond au chœur de la chapelle ainsi qu'à l'habitat de l'ermite. À l'intérieur siègent de nombreuses **statues polychromes** du 17<sup>e</sup> siècle ainsi qu'un maître-autel baroque à colonnes torsadées.

Depuis 1985, l'ensemble formé par la chapelle Notre-Dame de Luxembourg, l'ermitage et les abords est classé comme site historique.





PARCOURS AU TRAVERS DES PATRIMOINES PARCOURS AU TRAVERS DES PATRIMOINES

## 9. Réserve naturelle «Raymond Mayné»

Ce superbe site naturel s'étend sur le versant méridional de la cuesta bajocienne, en bordure supérieure du village. Tirant son nom d'un naturaliste passionné, la réserve «Raymond Mayné» fut l'une des premières réserves naturelles de Belgique. Composée d'une ancienne carrière communale où les habitants venaient extraire les pierres de construction et de pelouses calcaires, le site jouit d'un climat sec et chaud. Ces conditions climatiques favorisent le développement d'une flore et d'une faune dotées d'une extraordinaire diversité.

On peut y contempler diverses **plantes rares** dont les uniques exemplaires wallons de l'orchidée «ophrys araignée». La présence d'espèces singulières comme la cigale des montagnes et la mante religieuse renforce également le **caractère exceptionnel** de cette réserve. Le classement de la réserve comme **site historique** en 1988, confirme son importance majeure.



# QUELQUES ESPECES REMARQUABLES



# **ADRESSES UTILES**

# Maison des Plus Beaux Villages de Wallonie

7, rue Haute – 5332 Crupet E-mail : info@beauxvillages.be Site internet : www.beauxvillages.be

#### Institut du Patrimoine wallon (IPW)

79, rue du Lombard – 5000 Namur

Téléphone: 081/654 154

E-mail : ipw@institutdupatrimoine.be Site internet : www.institutdupatrimoine.be

#### Direction Générale opérationnelle Aménagement du Territoire, Logement, Patrimoine et Energie (DG04 - SPW)

1, rue des Brigades d'Irlande — 5100 Jambes

- Tél: 081/33.21.11
- Fax: 081/33.21.10
- Site Internet: mrw.wallonie.be/dgatlp/dgatlp

#### Textes:

Frédéric Delvaux, Mark Rossignol

### Photographies:

Frédéric Delvaux, Mark Rossignol

# Mise en page

www.creastyl.be

# Sources bibliographiques:

«Le Patrimoine monumental de la Belgique, Volume 21» 1995, «Dictionnaire des noms de lieux en Wallonie et à Bruxelles» 2005, «Le patrimoine rural de Wallonie - La maison paysanne, Volume 2» 1996, «Architecture rurale de Wallonie – Lorraine Belge».

#### Information complémentaire :

Fascicule RGBSR – Village de Torgny (Fondation Rurale de Wallonie)

Publié grâce au concours de l'Institut du Patrimoine wallon et du Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité.







